GUIDE DE REDACTION DE MÉMOIRE ET RAPPORT DE STAGE

Département Génie Informatique

Ecole Supérieure Polytechnique

Université Cheikh Anta DIOP

Adopté par l'Assemblée de Département du 24 avril 2024

TABLE DES MATIERES

INTR	ODUCTION GENERALE	1
Chapi	tre 1 : LA PRESENTATION DU MÉMOIRE	2
I.	Introduction	2
II.	Consistance du manuscrit	2
III.	Langue et style du mémoire	2
IV.	Ordre et contenu des parties	2
	IV.1. Page de garde	3
	IV.2. Dédicace	3
	IV.3. Remerciements	4
	IV.4. Résumé	4
	IV.5. Table des matières	4
	IV.6. Liste des tableaux	4
	IV.7. Liste des figures	4
	IV.8. Liste des acronymes et symboles	5
	IV.9. Introduction générale	5
	IV.10. Corps du mémoire	5
	IV.11. Conclusion générale et perspectives	6
	IV.12. Références bibliographiques	6
	IV.13. Annexes	6
V.	Forme	6
	V.1. Pagination	6

	V.2. Mise en page	7
	V.3. Marges	7
	V.4. Notes de bas de page	7
	V.5. Equations et formules mathématiques	7
	V.6. Figures /schéma	8
	V.7. Tableaux	9
	V.8. Unités de mesures SI	9
	V.9. Citations	9
	V.10. Références bibliographiques	10
VI.	Respect du droit d'auteur	11
	VI.1. Plagiat	11
	VI.2. Contenu	12
VII.	Organisation du document	12
VIII.	Conclusion	13
Chapitre	e 2: LE RAPPORT DE STAGE	14
CONCLUSION GENERALE		15
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES		16
ANNEX	XES	17

INTRODUCTION GENERALE

Les étudiants du deuxième cycle (DIC, Master et DIT) du Département Génie Informatique doivent présenter un mémoire à l'issue de leurs années de formation. Pour répondre à des impératifs académiques, l'élaboration de ce mémoire doit se dérouler selon des normes. Les travaux de mémoire qui donnent lieu à un document écrit de 30 pages a u maximum (hors annexes) et une soutenance orale. Ils doivent attester de la maturation des connaissances que l'étudiant a acquises durant son cursus, de sa capacité à rechercher, analyser, agréger de l'information, dégager une problématique et y répondre selon une démarche adaptée. Le mémoire s'apparente totalement à un travail faisant progresser le champ de la connaissance, dans ses aspects méthodologiques, ses objectifs et ses résultats. Il rend également compte des compétences acquises par l'étudiant.

Les étudiants du premier cycle (DUT, DST et Licence) quant à eux doivent présenter un rapport de stage pour marquer la fin de leur formation. Ce rapport de **20 pages au maximum** se présente comme un mémoire de deuxième cycle mais présente des spécificités.

Ce présent document fait office de guide de rédaction pour les étudiants du Département Génie Informatique de l'ESP. Il établit un ensemble de principes et a pour objet de s'appliquer à l'ensemble des formations et diplômes du Département. Il constitue un moyen d'offrir une garantie d'efficience, d'équité et de transparence, d'apporter aux étudiants concernés un appui dans la rédaction, et aux enseignants dans le suivi et l'évaluation des mémoires et rapports de stage.

La suite de cette production est structurée de la façon qui suit. Le chapitre 1 met l'accent sur le mémoire de deuxième cycle. Le chapitre 2 est plus bref et traite du rapport de stage. Une conclusion générale termine le document.

Chapitre 1: LA PRESENTATION DU MÉMOIRE

I. Introduction

Un mémoire de DIC ou de Master doit satisfaire à certaines normes de présentation ou de règles d'écriture. C'est pourquoi un mémoire doit être rédigé en respectant les principes généraux qui en garantissent la qualité en matière de rédaction et de composition: correction de la langue, clarté, concision, logique, ordre, unité, etc. En pratique, si le mémoire (ou rapport de stage) ne satisfait pas aux normes répertoriées dans le présent guide, le jury de soutenance désigné peut décider de le refuser et de le remettre au candidat pour que les corrections qui s'imposent y soient apportées.

II. Consistance du manuscrit

Pour éviter de traiter de ce qui n'est pas indispensable à la compréhension du mémoire, le candidat a intérêt à appliquer les principes de concision et d'unité, voire de simplicité. Ainsi, un mémoire ne doit pas dépasser **30 pages** à **interligne et demi** (environ 400 mots par page) et ses différentes parties cohérentes les unes par rapport aux autres.

III. Langue et style du mémoire

Le mémoire doit être rédigé en français. Le candidat doit adopter un style direct, simple et concis, éviter de recourir à la première personne du singulier et utiliser de préférence le présent de l'indicatif. Le français doit être de bonne qualité et les phrases bien structurées. Il faut respecter les règles de la syntaxe, de l'orthographe et de la ponctuation et éviter d'utiliser les abréviations de façon abusive.

IV. Ordre et contenu des parties

L'ordre des parties constituant le mémoire est le suivant :

- page de garde,
- dédicace (partie facultative),
- remerciements (partie facultative),

- résumé,
- table des matières,
- liste des tableaux,
- liste des figures,
- liste des acronymes et abréviations,
- introduction générale,
- corps de l'ouvrage (les chapitres),
- conclusion générale,
- références bibliographiques,
- annexes (partie facultative).
- une autre page de garde contenant des résumés avec mots clés (en français et en anglais).

IV.1. Page de garde

La page de garde (ou page de couverture) est la première page du document. La page de garde doit contenir le logo de l'université et, dans le bon ordre, les noms complets et corrects de l'Université, de l'établissement et du Département. Pour éviter toute ambiguïté, ces informations sont fournies ci-après.

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR ECOLE SUPERIEURE POLYTECHNIQUE DEPARTEMENT GENIE INFORMATIQUE

Elle doit aussi préciser le nom correct de la formation suivie (diplôme, spécialité, et option). Les noms de toutes les formations sont disponibles au niveau du Département. Le titre doit être précis, car il servira à cataloguer l'ouvrage: il doit identifier avec précision le sujet du stage qui doit être complet, mais bref. En général, un titre comprend une dizaine de mots. La période et le lieu de stage doivent être mentionnés. En plus du nom et prénom de l'étudiant, la page de garde doit aussi comporter les noms du directeur de mémoire, de l'encadrant, du maître de stage, la liste des autres membres de jury avec leurs grades (ou titres) et rôles respectifs. Elle doit mentionner l'année académique et la promotion. Deux exemples de page de garde (un pour chaque cycle) qui respectent toutes ces spécifications sont fournis en annexe de ce document.

IV.2. Dédicace

La dédicace est un hommage que l'auteur souhaite rendre à une ou plusieurs personnes de son choix.

IV.3. Remerciements

Grâce aux remerciements, l'auteur attire l'attention du lecteur sur l'aide que certaines personnes lui ont apportée, sur leurs conseils ou sur toute autre forme de contribution lors de la réalisation de son mémoire. Le cas échéant, c'est dans cette section que le candidat doit témoigner sa reconnaissance à son directeur de mémoire, à son encadrant, et aux organismes dispensateurs de subventions ou aux entreprises qui lui ont accordé des stages.

IV.4. Résumé

Le résumé est un bref exposé du sujet traité, des objectifs, des hypothèses émises, des méthodes utilisées, et de l'analyse des résultats obtenus. On y présente également les principales conclusions du travail ainsi que ses applications éventuelles. Le résumé doit donner une idée exacte du contenu du mémoire dont il doit être fidèle. Ce ne peut pas être une simple énumération des parties du mémoire, car il doit faire ressortir l'originalité du travail, son aspect créatif et sa contribution au développement de la structure d'accueil, de la technologie, ou à l'avancement des connaissances. Un résumé ne doit jamais comporter de références ou de figures.

IV.5. Table des matières

La table des matières comprend, selon leur ordre d'apparition dans l'ouvrage, la mention de toutes les divisions de premier, deuxième et troisième ordre, c'est-à-dire la mention des titres de chapitres, de sections et de sous-sections. Les mentions des titres des chapitres, sections et sous-sections dans la table des matières doivent être identiques en tous points aux titres de ces parties dans le mémoire; elles doivent être présentées dans le même ordre et sans interruption dans leur suite logique.

IV.6. Liste des tableaux

La liste des tableaux comporte les numéros des tableaux ainsi que leurs titres complets.

IV.7. Liste des figures

La liste des figures comporte les numéros des figures ainsi que leurs titres complets.

IV.8. Liste des acronymes et symboles

La liste des sigles et abréviations présente, dans l'ordre alphabétique, les sigles et abréviations utilisés dans le mémoire ainsi que leur signification.

IV.9. Introduction générale

Dans l'introduction générale, on présente le problème étudié, les buts poursuivis et les différentes parties du mémoire. L'introduction permet de faire connaître le cadre du travail et d'en préciser le domaine d'application. Elle fournit les précisions nécessaires en ce qui concerne le contexte de réalisation, l'approche utilisée, l'évolution de la réalisation. En fait, l'introduction permet au lecteur d'appréhender correctement le sujet et susciter ainsi son intérêt pour la suite du mémoire.

L'introduction peut également comporter une brève revue historique et bibliographique du sujet; si cette revue est trop volumineuse, le directeur de recherche peut cependant demander de la présenter dans un chapitre distinct.

IV.10. Corps du mémoire

On y présente le développement théorique ou mathématique, l'approche méthodologique, l'identification et l'analyse du besoin, la conception de la solution, l'expérimentation, les mesures, les résultats et leur analyse, en plus de la discussion scientifique nécessaire. Il peut comporter plusieurs chapitres. Chaque chapitre doit commencer par une introduction et se termine par une conclusion.

Le premier chapitre doit présenter la structure d'accueil (dans le cas d'un mémoire de stage en entreprise), le sujet et l'approche méthodologique utilisée pour faire le travail.

Les résultats, qui peuvent être de simulation et/ou expérimentaux, obtenus doivent être décrits selon un ordre logique. Chaque résultat est précédé de quelques lignes permettant de comprendre son but visé et sa réalisation. En aucun cas, il ne doit y avoir de confusion entre la partie résultats et discussion. La partie discussion reprend les différents résultats d'un point

de vue de leur signification, entre eux et vis à vis de la bibliographie. L'interprétation doit être fondée et critique, notamment sur le plan des méthodologies utilisées et de leurs limites.

IV.11. Conclusion générale et perspectives

La conclusion générale permet de mettre l'accent sur les contributions du mémoire à l'avancement de la structure bénéficiaire (éventuellement), des connaissances et au développement des technologies, tout en identifiant ses limites et ses contraintes. Elle permet également d'identifier de nouvelles voies de recherche (perspectives). Des recommandations y sont également énoncées. La partie conclusion/perspectives met en perspective le travail réalisé, notamment par rapport aux objectifs initiaux.

IV.12. Références bibliographiques

Il faut bien faire la distinction entre liste de références et bibliographie. La bibliographie recense l'ensemble des livres, documents, communications et articles scientifiques relatifs à un sujet donné, que l'on ait ou non consulté ces ouvrages lors de son travail. Quant à la liste de références, elle recense l'ensemble des ouvrages consultés au cours du travail et auxquels on fait référence dans le texte. En général, les travaux de recherche universitaires exigent une recension bibliographique exhaustive. Il arrive toutefois qu'un mémoire ne comporte qu'une liste de références.

IV.13. Annexes

Bien que nécessaires à la compréhension du travail de recherche, certains documents peuvent alourdir le texte. Il est donc préférable de les présenter en annexe et de les séparer les uns des autres par des pages de titre appropriées.

V. Forme

Le mémoire doit être conforme aux normes de présentation explicitées ci-après. Les principaux aspects considérés sont la pagination, la mise en page, les marges, les notes de bas de page, les figures, les tableaux, les unités de mesures SI, les citations et les références. Il faut souligner qu'étant que ce document a essayé de respecter ses propres spécifications, l'étudiant qui le

souhaite peut l'utiliser comme modèle.

V.1. Pagination

Toutes les pages comptent dans la séquence de pagination. Les pages qui précèdent l'introduction générale sont numérotées en chiffres romains; toutefois, la page de titre n'est pas numérotée. Les numéros apparaissent sur toutes les autres pages jusqu'à la page précédant l'introduction. Par la suite, toutes les pages sont numérotées en chiffres arabes, depuis la première page de l'introduction, où le compte recommence à un, jusqu'à la fin, y compris les pages des annexes.

Il faut numéroter les pages dans le coin inférieur droit; les numéros sont placés à 1,25 cm du haut de la page et alignés avec le côté droit du texte. Il n'y a ni tiret ni point avant ou après le numéro de page. Les pages numérotées doivent l'être conformément à ces normes selon l'ordre séquentiel croissant.

V.2. Mise en page

Le texte du mémoire doit être composé à interligne et demi. L'uniformité des caractères est requise tout au long du texte.

Format : Police : 12, Times new roman, Paragraphe : Justifié, Interligne: 1.5

V.3. Marges

Les marges des pages doivent être de 1,5 cm sur le côté droit et 2,5 cm sur les autres côtés.

V.4. Notes de bas de page

Pour présenter une note de bas de page, il faut respecter la marge de 2,5 cm en dessous de cette note. La note est séparée du texte par une ligne d'environ 50 mm et elle peut être composée en caractères plus petits que ceux du texte. Les notes de bas de page doivent être aussi brèves que possible.

V.5. Equations et formules mathématiques

Il faut identifier chaque équation par un numéro d'identification double en chiffres

arabes (placé entre parenthèses) : le premier chiffre est le chiffre du chapitre, le deuxième indique l'ordre d'apparition de l'équation dans ce chapitre. L'équation doit être centrée et le numéro doit être placé à droite, comme dans l'exemple qui suit.

$$V(t) = A + \sum (an \sin(bn \omega t))$$

$$n = 1$$
(1.1)

V.6. Figures /schéma

Il faut identifier chaque figure (schéma, croquis, photographie, diagramme, graphique et autre illustration) par un titre. Ce titre doit être centré et situé immédiatement sous la figure. Il doit être précédé du mot « Figure » (en gras) et d'un numéro d'identification double en chiffres arabes : le premier chiffre est le chiffre du chapitre, le deuxième indique l'ordre d'apparition de la figure dans ce chapitre (ex. : Figure 3.4 identifie la 4e figure du chapitre III). La légende suit directement cette identification. Les illustrations doivent être très claires et, dans la mesure du possible, les caractères des mots qu'elles contiennent doivent avoir plus d'un millimètre de hauteur, ce qui facilite la lisibilité des reproductions par photocopie. Les figures doivent être placées dans le même sens que le texte principal, soit dans le sens le plus étroit de la page. La Figure 1.4. sert d'exemple illustrative.

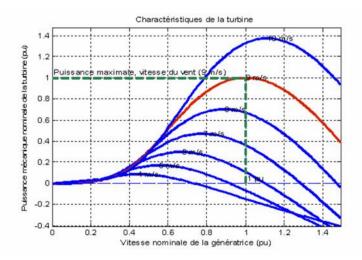


Figure 1.4. Caractéristiques mécaniques de la turbine éolienne basée sur la MAS à cage.

La clarté, des figures et schémas, est exigée. Ils ne doivent pas être surchargées et sont correctement légendées. Chaque légende doit contenir un titre, ainsi que quelques mots permettant de comprendre les contenus de la figure sans avoir recours au texte.

La réduction d'une figure ne doit entraîner aucune perte d'information. C'est pourquoi, il est recommandé que l'original soit composé à l'encre noire opaque et que les notes, caractères et symboles soient lisibles. Les figures doivent être intégrées au texte de l'ouvrage. Au lieu d'utiliser des couleurs qui peuvent créer une confusion entre les divers tons de gris au moment de la reproduction ou de la photocopie, il est préférable d'utiliser des symboles ou des hachures diversement denses et orientées.

V.7. Tableaux

Il faut identifier chaque tableau par un titre. Ce titre doit être aligné à gauche et situé au-dessus du tableau. Il est précédé du mot « Tableau » et d'un numéro d'identification double en chiffres arabes. Il n'y a pas de légende après le titre d'un tableau; c'est dans le texte qu'il faut fournir les explications appropriées.

On doit là encore respecter les marges. Si un tableau occupe plus d'une page, il faut en répéter l'identification (tableau, numéro, titre) sur la page suivante et ajouter le mot « suite » entre parenthèses. Toutefois, pour éviter d'insérer de longs tableaux dans le texte, il est recommandé de placer en annexe tout tableau trop volumineux. Le **Tableau 1.1** est un exemple illustratif.

Tableau 1.1. Classification des turbines éoliennes.

Echelle	Diamètre de l'hélice	Puissance délivrée
Petite	<12 m	<40 kW
Moyenne	12 à 45 m	40 kW à 1 MW
Grande	>46 m	>1 MW

V.8. Unités de mesures SI

Il faut exprimer toutes les valeurs numériques à l'aide des unités du Système International d'unités (SI). Cette règle concerne non seulement les unités courantes, comme « g » ou « kg », mais également toutes les autres unités de mesure, y compris celles relatives aux heures, dates, monnaies, etc. Il faut aussi utiliser la virgule décimale et non le point. Toutefois, en cas de nécessité, on peut ajouter les conversions des valeurs en unités du système impérial entre parenthèses, immédiatement après les valeurs exprimées en unités SI.

V.9. Citations

Il faut insérer les citations courtes entre guillemets directement dans le texte. En ce qui concerne les citations de plus de trois lignes, il faut les dégager du texte et les présenter en retrait et à simple interligne. Lorsqu'on cite un auteur, il faut le faire dans sa langue d'origine. On peut toutefois rapporter ses propos dans ses propres mots, en incluant la référence; dans ce cas, il ne s'agit pas d'une citation à proprement parler.

V.10. Références bibliographiques

Le développement d'une idée ou d'une recherche est toujours basé sur les résultats et les conclusions de travaux antérieurs. La démarche entreprise dans un mémoire de master par les lectures, expériences et conclusions doit être reflétée dans la liste de références ou la bibliographie. Dans la liste de références, il faut répertorier chacun des ouvrages cités dans le texte. Cette liste de références bibliographiques :

- permet de démontrer la connaissance du sujet ou du domaine de recherche;
- permet de reconnaître les personnes qui ont développé les idées sur lesquelles la recherche est appuyée;
- permet au lecteur de repérer les ouvrages consultés lors de la recherche.

Un exemple de présentation de la liste de références bibliographiques [1][2][3][4][5][6][7][8] est présenté ci-après, en fonction du type des références.

V.10.1. Livres

[No d'ordre] Nom des auteurs, intitulé du livre, Edition, pays, année

Exemple : [1] et [2] sont des exemples de références à des livres.

- [1] W.-K. Chen, *Linear Networks and Systems*. Belmont, CA: Wadsworth, 1993, pp. 123–135.
- [2] H. Poor, An Introduction to Signal Detection and Estimation. New York: Springer-Verlag, 1985, ch. 4.

V.10.2. Articles de journaux

[No d'ordre] Nom des auteurs, "titre de l'article," Journal, Vol., No., pages, mois, année.

Exemple : [3] est une référence à un article de journal.

[3] Y. Yorozu, M. Hirano, K. Oka, and Y. Tagawa, "Electron spectroscopy studies on magneto-optical media and plastic

substrate interfaces," IEEE Transl. J. Magn. Jpn., vol. 2, Aug. 1987, pp. 740–741

V.10.3. Articles de conférences

[No d'ordre] Nom des auteurs, "titre de l'article," *intitule de la conférence en italique*, lieu de la conférence, date, année, pages

Exemple : Les références [4][5][6] sont des articles de conférences.

[4] S. P. Bingulac, "On the compatibility of adaptive controllers (Published Conference Proceedings style)," in *Proc.*

4th Annu. Allerton Conf. Circuits and Systems Theory, New York, 1994, pp. 8–16.

[5] G. R. Faulhaber, "Design of service systems with priority reservation," in *Conf. Rec. 1995 IEEE Int. Conf.*

Communications, pp. 3–8.

[6] G. W. Juette and L. E. Zeffanella, "Radio noise currents n short sections on bundle conductors (Presented Conference Paper style)," presented at the IEEE Summer power Meeting, Dallas, TX, Jun. 22–27, 1990, Paper 90

SM 690-0 PWRS.

V.10.4. Mémoires / Thèses

[No d'ordre] Nom de l'auteur, "titre de la thèse (ou mémoire)," thèse de doctorat ou mémoire de ..., département, université, pays, mois, année.

Exemple: [7] est une référence de type mémoire/thèse.

[7] J. Williams, "Narrow-band analyzer," Ph.D. dissertation, Dept. Elect. Eng., Harvard Univ., Cambridge, MA, 1993.

V.10.5. Documents électroniques en ligne

[No d'ordre] Nom des auteurs, "titre du document", lien d'accès, [date de consultation].

Exemple: La référence [8] correspond à un document électronique en ligne.

[8] Lucidchart, "Qu'est ce que le langage UML ?", https://www.lucidchart.com/pages/fr/langage-uml, [Consulté le 24/04/2024].

VI. Respect du droit d'auteur

La loi sur le droit d'auteur doit être respectée lors de la rédaction du mémoire. Elle s'applique autant aux publications imprimées qu'aux publications électroniques, gratuites ou non.

Lorsqu'un extrait plus important est reproduit dans le mémoire, l'étudiant doit obtenir la permission écrite du titulaire des droits d'auteurs et inclure cette permission dans son mémoire. La reproduction complète d'un article publié ou accepté pour publication nécessite les permissions écrites de tous les coauteurs et de l'éditeur. Ces permissions doivent être incluses dans le mémoire.

VI.1. Plagiat

Quiconque ne respecte pas la directive sur les droits d'auteur se rend coupable de plagiat. Le règlement intérieur des études prévoient la révocation de la candidature de tout étudiant qui commet un plagiat ou une fraude, ou l'invalidation du diplôme si ce plagiat ou cette fraude est décelé(e) après l'obtention du diplôme.

Pour le dépôt de son mémoire, l'étudiant doit produire une attestation de non plagiat d'un organisme habilité.

VI.2. Contenu

La partie « corps de l'ouvrage » peut contenir les éléments listés dans la section suivante. La démarche de l'ensemble du travail de recherche et l'organisation générale du document doivent indiquer la cohérence des articles par rapport aux objectifs de la recherche. La liste de références bibliographiques constituée est constituée d'une refonte des références utilisées.

VII. Organisation du document

Le plan du document est défini d'un commun accord avec l'encadrant, et sous la conduite du directeur de mémoire qui est le garant scientifique du mémoire. Une organisation type peut ressembler à celle qui suit.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Chapitre 1: PRESENTATIONS GENERALES

Contient des présentations d'ordre général relatives à la structure d'accueil, au sujet (contexte, problématique et objectifs), et à la démarche méthodologique.

Chapitre 2: ETUDE DES BESOINS

Présente les besoins de façon claire. Les futurs utilisateurs y sont clairement identifiés

de même que leurs attentes du futur système.

Chapitre 3: PRESENTATION DE LA SOLUTION

Présente la solution à travers sa structure ou architecture et l'implémentation de celleci.

Chapitre 4: PRESENTATION DES RESULTATS

Présente de façon claire et illustrée les résultats obtenus.

CONCLUSION GÉNÉRALE

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ANNEXES

VIII. Conclusion

Ce chapitre a rappelé les normes de présentation ou règles d'écriture auxquelles il faut se soumettre lors de la rédaction d'un mémoire de fin d'études de deuxième cycle. Il a mis l'accent sur les principes généraux qui en garantissent la qualité en matière de rédaction et de composition. Le chapitre suivant est consacré au rapport de stage de premier cycle.

Chapitre 2: LE RAPPORT DE STAGE

Le étudiants en fin de cycle de DUT, de DST et de Licence rédigent un rapport de stage. Ils sont priés de se référer au chapitre 1 pour la forme de leurs documents. Ils **doivent** en outre tenir compte des importants éléments ci-après.

- Le rapport de stage comprend 20 pages au maximum.
- Les membres de jurys ne figurent pas sur la page de garde du rapport de stage.
- Sur la page de garde, les noms et grades du directeur, de l'encadrant et du maître de stage remplacent la liste des membres du jury.
- L'organisation du rapport de stage est défini d'un commun accord avec l'encadrant, et sous la conduite du directeur des travaux qui en est le garant scientifique. Il est conseillé de s'inspirer de celle décrite ci-après.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Chapitre 1: PRESENTATIONS GENERALES

Contient des présentations d'ordre général relatives à la structure d'accueil, au sujet (contexte et problématique, objectifs).

Chapitre 2: ETUDE DES BESOINS

Présente les besoins de façon claire. Les futurs utilisateurs y sont clairement identifiés de même que leurs attentes du futur système.

Chapitre 3: ELEMENTS DE LA SOLUTION ET RESULATS

Présente la solution de façon brève et met plus l'accent sur les résultats obtenus.

CONCLUSION GÉNÉRALE

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ANNEXES

CONCLUSION GENERALE

Ce document présente les grandes lignes de la rédaction d'un mémoire de deuxième cycle et d'un rapport de stage de premier cycle. Il a été adopté pour la première fois par l'Assemblée du Département Génie Informatique de l'ESP le mercredi 24 avril 2024. Il sert de guide aux étudiants pour la rédaction de leurs mémoires et rapports de stages. C'est également une bonne référence pour les collègues directeurs ou encadrants des travaux de mémoires et de stages, de même qu'aux membres des jurys de soutenances.

Le présent document est conçu pour être évolutif et pourra être accompagné de divers modèles pour davantage le compléter en cas de nécessité.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] W.-K. Chen, *Linear Networks and Systems*. Belmont, CA: Wadsworth, 1993, pp. 123–135.
- [2] H. Poor, *An Introduction to Signal Detection and Estimation*. New York: Springer-Verlag, 1985, ch. 4.
- [3] Y. Yorozu, M. Hirano, K. Oka, and Y. Tagawa, "Electron spectroscopy studies on magneto-optical media and plastic

substrate interfaces," IEEE Transl. J. Magn. Jpn., vol. 2, Aug. 1987, pp. 740–741

[4] S. P. Bingulac, "On the compatibility of adaptive controllers (Published Conference Proceedings style)," in *Proc*.

4th Annu. Allerton Conf. Circuits and Systems Theory, New York, 1994, pp. 8–16.

[5] G. R. Faulhaber, "Design of service systems with priority reservation," in *Conf. Rec. 1995 IEEE Int. Conf.*

Communications, pp. 3–8.

- [6] G. W. Juette and L. E. Zeffanella, "Radio noise currents n short sections on bundle conductors (Presented Conference Paper style)," presented at the IEEE Summer power Meeting, Dallas, TX, Jun. 22–27, 1990, Paper 90 SM 690-0 PWRS.
- [7] J. Williams, "Narrow-band analyzer," Ph.D. dissertation, Dept. Elect. Eng., Harvard Univ., Cambridge, MA, 1993.
- [8] Lucidchart, "Qu'est ce que le langage UML?",

https://www.lucidchart.com/pages/fr/langage-uml, [Consulté le 24/04/2024].

ANNEXES

Nous avons fourni en annexe deux exemples de pages de garde tenant compte des spécifications de ce document : une page de garde type pour un mémoire de deuxième cycle, et une page de garde type pour un rapport de stage de premier cycle.